

Newsletter

25 novembre 2021

Site Mémoire des Hommes du ministère des Armées

Essais nucléaires en Polynésie française

Depuis le mois d'octobre dernier, une commission dédiée procède à l'ouverture des archives des essais nucléaires en Polynésie française, demandée par le Président de la République Emmanuel Macron. Une page sur le site *Mémoire des hommes* permet de suivre la progression de la procédure et de découvrir ou d'accéder aux documents ouverts à la communication.

Au cours de son déplacement à Papeete, le 28 juillet 2021, le Président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu la dette de la France envers la Polynésie française pour avoir réalisé 193 essais nucléaires dans le Pacifique entre 1966 et 1996.

Son allocution devant les autorités polynésiennes, a également été l'occasion d'annoncer l'ouverture des archives, en concertation avec les populations concernées, pour permettre une étude approfondie et apaisée du passé.

Dans cette optique, une commission dédiée a été mise en place au mois d'octobre dernier. Elle réunit dans un cadre interministériel, les représentants de la Polynésie française avec ceux des différentes administrations et services d'archives conservant des sources documentaires sur le sujet et des experts dans le domaine du nucléaire.

Ensemble, ils sont chargés de procéder à l'ouverture de toutes les archives qui peuvent l'être, dans le respect du cadre législatif et réglementaire renouvelé qui régit le régime général de communication des archives en France.

Il s'agit d'une vaste entreprise puisqu'au milieu de ces millions de pièces, la commission est chargée d'identifier les documents comportant des informations dites proliférantes (informations qui constituent une aide à la conception et à la fabrication d'une arme nucléaire ou une aide à l'accès à une lignée technologique avancée) dont la communication est strictement encadrée par la loi.

Néanmoins, pour que tous ceux qui sont amenés à mener des recherches sur le sujet puissent commencer dès à présent, les résultats des travaux de la commission sont rendus public au fur et à mesure de leur avancée. Une page dédiée sur le site *Mémoire des hommes* permet de suivre concrètement la progression de la procédure dans chacun des services d'archives.

Pour accéder à l'instrument de recherche et aux différentes pages des institutions, il faut :

- se connecter au site mémoire des hommes
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- cliquer sur l'onglet « Territoires français et expéditions »
- cliquer sur le sous-titre « Essais nucléaires en Polynésie française »

Mémoire des HOMMES
PORTAIL CULTUREL DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Présentation | Conflits et opérations | **Territoires français et expéditions** | Recrutement et parcours individuels | Arts et sciences militaires

Accueil > Territoires français et expéditions > Essais nucléaires en Polynésie française

TERRITOIRES FRANÇAIS ET EXPÉDITIONS

Essais nucléaires en Polynésie française

Cette page présente les ensembles documentaires relatifs aux essais nucléaires en Polynésie française qui font l'objet d'une ouverture au public.

Au cours de son déplacement à Papeete, le 27 juillet 2021, le Président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu la dette de la France envers la Polynésie française pour avoir réalisé 193 essais nucléaires dans le Pacifique entre 1966 et 1996. C'est dans cet esprit de vérité que l'ouverture des archives

Puis, la page introductive qui apparaît présente les ensembles documentaires relatifs aux essais nucléaires en Polynésie française qui font l'objet d'une ouverture au public, contenant :

*** Cinq liens présentant chacune des institutions et leurs fonds d'archives (chaque page permet également un accès à l'instrument de recherche via le bouton "Faire une recherche").**

*** Un lien "Faire une recherche" qui redirige l'internaute vers un instrument de recherche.**

Essais nucléaires en Polynésie française

Cette page présente les ensembles documentaires relatifs aux essais nucléaires en Polynésie française qui font l'objet d'une ouverture au public.

Au cours de son déplacement à Papeete, le 27 juillet 2021, le Président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu la dette de la France envers la Polynésie française pour avoir réalisé 193 essais nucléaires dans le Pacifique entre 1966 et 1996. C'est dans cet esprit de vérité que l'ouverture des archives relatives aux essais nucléaires en Polynésie française doit permettre aux victimes et à leurs familles, ainsi qu'aux historiens, chercheurs et journalistes et à tous les citoyens qui le souhaitent de mener leurs propres recherches et de faire valoir leurs droits. Cette entreprise considérable est encadrée par la Commission d'ouverture des archives des essais nucléaires en Polynésie française qui a été installée le 5 octobre 2021 et réunit, dans un cadre interministériel, une délégation de la Polynésie française, les représentants des administrations et services d'archives qui conservent des sources documentaires sur le sujet et des experts dans le domaine du nucléaire. Le travail de la commission vise en effet à identifier les fonds d'archives et documents relatifs aux essais nucléaires et plus globalement à l'histoire de la Polynésie française pendant cette période, et à ouvrir ces archives à la communication, en limitant les restrictions d'accès aux seuls documents comportant des informations dites proliérantes (informations qui constituent une aide à la conception et à la fabrication d'une arme nucléaire ou une aide à l'accès à une ligne technologique avancée) dans le respect du régime de communication des archives en France.

Cette page a pour vocation de rendre publics les résultats des travaux de la commission au fur et à mesure de leur avancée.

Elle propose :

- une présentation des institutions en charge de la conservation de ces documents et une description des différents corpus documentaires relatifs à la période des essais nucléaires en Polynésie française.
- Archives nationales (AN)
- Service historique de la défense (SHD)
- Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD)
- Direction des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
- Département de suivi des centres d'expérimentations nucléaires (DGA/DSCEN)

- une recherche au sein des fonds d'archives ou documents identifiés. Pour chacun, sont précisés les conditions d'accès : librement communicable, communicable sous dérogation ou incommunicable. Certains documents sont consultables directement en ligne, en cliquant sur le bouton "Faire une recherche".

[Faire une recherche](#)

A partir de cet instrument de recherche, il suffit de déplier l'arborescence située sur la partie gauche de l'écran pour accéder à la description des fonds et des documents, dont certains sont en ligne et téléchargeables, comme c'est le cas notamment en ce qui concerne les fonds du DSCEN (Département de Suivi des Centres d'Expérimentations Nucléaires) mais également pour ceux de la direction des applications militaires du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives).

Essais nucléaires en Polynésie française

- Archives nationales (AN)
- Service historique de la défense (SHD)
- Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD)
- Direction des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)
- Département de suivi des centres d'expérimentations nucléaires (DGA/DSCEN)

En-tête EAD

[Consulter](#)

Identifiant EAD	Essais_Polynesie
Description du fichier	
Titre propre de l'instrument de recherche	Essais nucléaires en Polynésie française
Auteur de l'instrument de recherche	Instrument de recherche établi par la DPMA
Mention de publication	novembre 2021

Pour toutes demandes d'informations :

memoiredeshommes.webmaster.fct@def.gouv.fr